

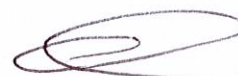
**RELEVÉ DE DÉCISIONS
DE LA SÉANCE DU
2 DÉCEMBRE 2019**

Le Conseil de la vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni le lundi 2 décembre à 8 heures 30 en salle Goguel :

- a accordé, à l'unanimité, conformément au Règlement de la vie étudiante, la qualité d'associations étudiantes reconnues aux associations suivantes :
 - CROIX-ROUGE FRANÇAISE A SCIENCES PO
 - SCIENCES POLEMIQUES - CAMPUS DE DIJON
- a validé, à l'unanimité, les conventions annuelles 2019-2020 des associations étudiantes permanentes des campus de Poitiers et Reims ;
- a adopté, à l'unanimité, le financement des projets étudiants ci-dessous soumis à l'avis de la Commission de la Vie Etudiante (CVE) :
 - Financement de 1 260 € à l'association ARTIMUSE
 - Financement de 4 000 € à l'association JEUNES EUROPEENS SCIENCES PO
 - Financement de 2 100 € à l'association LA GAZELLE
 - Financement de 850 € à l'association SINE QUA NON
 - Financement de 4 000 € à l'association STOP AND GO
- a adopté, par 11 voix pour et 1 abstention, le procès-verbal de la séance du 7 octobre 2019 sous réserve de quelques corrections formelles.



Raphaël Charpentier
Président enseignant



Manon Piednoël
Présidente étudiante